

Objectifs

APPEL A PROJETS PHRC-I 2024

- Permettre la mise en place et le soutien d'une politique de recherche partenariale entre les différents établissements de santé de l'inter région Nord-Ouest et, dans l'idéal, impliquant l'ensemble des établissements de l'inter région
- Permettre l'émergence de projets de recherche clinique par des équipes émergentes.

Recevabilité et Eligibilité

Thématiques prioritaires : Recherche en santé mentale et psychiatrie, les différents types de prévention en santé, la pédiatrie et la santé de l'enfant intégrant la pédopsychiatrie et la fertilité (nouvelle thématique PHRCI 2024)

Sont recevables les projets:

- Portés par des équipes souhaitant s'initier à la recherche
- Impliquant au moins deux centres d'inclusion de patients dans deux établissements différents de la même inter-région.
- Qui associe majoritairement des centres d'investigation de l'inter-région NORD-OUEST : au minimum 50% des centres d'inclusions dans l'inter-région.
- Dont le montant maximum de la subvention demandée est de 300 000 € par projet.
- Portés par des établissements universitaires et non universitaires susceptibles de candidater.
- Pouvant associer des Centres Extérieurs à l'Inter région Nord-Ouest avec la condition d'une collaboration uniquement scientifique et non financière. A cet
 effet, une attestation d'engagement de réalisation de l'étude dans les centres extérieurs de l'inter région Nord Ouest sans impact sur le budget accordé par
 le PHRC I est à fournir

Ne sont pas recevables les projets:

- Dont la thématique traite des infections liées aux VIH, VHB, VHC, SARS-coV-2 et aux maladies infectieuses émergentes
- Dont le porteur a déjà reçu un financement au PHRC-N, au PHRC-I, au PHRC-K ou au PHRC-R. Attention, un porteur ayant pour un projet précédent remplacé un porteur initial est considéré comme ayant obtenu le financement
- Ayant déjà fait l'objet d'un financement au PHRC-N, au PHRC-I ou au PHRC-K

Sont éligibles les projets:

- Qui, dès le stade de la lettre d'intention,
 - Justifie de <u>l'impact direct</u> des résultats attendus sur la <u>prise en charge des patients</u>
 - Démontre que les méthodes de la recherche permettront d'obtenir des données apportant un haut niveau de preuve
- Ayant un volet médico-économique uniquement dans le cadre d'études de phase III et si :
 - > l'objectif principal est de démontrer comparativement l'efficacité clinique de la technologie de santé ;
 - l'objectif du volet médico-économique figure parmi les objectifs secondaires et évalue comparativement l'efficience de la technologie de santé ;
 - le volet médico-économique, rédigé par un économiste de la santé identifié dès le stade de la lettre d'intention, est conforme aux standards méthodologiques définis par la HAS

Ne sont pas éligibles les projets:

• Dont le but est uniquement la constitution ou l'entretien de cohortes ou de collections biologiques,

Lettre d'intention **Dossier complet** Lettre d'intention à adresser à votre DRCI : propre à Dossier complet à adresser à votre DRCI : propre à chaque chaque DRCI DRCI Lettre d'intention transmise par la DRCI au GIRCI NO *: Dossier complet transmis par la DRCI au GIRCI NO *: Mardi 26 novembre 2024- 12h00 Jeudi 3 avril 2025- 12h00 Sélection des LI par la Commission Scientifique Sélection des LI par le Commission Scientifique d'Evaluation d'Evaluation et de Classement du GIRCI NO : et de Classement du GIRCI NO: Mardi 4 février 2025 Jeudi 3 juillet 2025

Documents à fournir:

Calendrier & modalités

lettre d'intention , attestation d'engagement méthodologique types du PHRC-I 2021 du GIRCI NO

Documents à fournir:

(* les dossiers transmis au GIRCI après cette date ou incomplets ne seront pas jugés recevables)

protocole et documents annexes, annexe financière, CV investigateur coordonnateur, CV méthodologiste, schéma théorique de déroulement de l'étude

GIRCI NO_ PHRC-I 2024

Les documents sont accessibles sur le site internet du GIRCI-NO: https://www.girci-no.fr/phrc-interregional